Ajouter l'en-tête de l'établissement algérien

Programme de bourses algéro-français 2017-2018 PROFAS B+

Attestation de non-bénéfice d'une formation résidentielle à l'étranger supérieure à 6 mois

Je soussigné(e), le Vice-Recteur ou le Sous-Directeur chargé des relations extérieures, [NOM en lettres majuscules] [Prénom]
Atteste que le doctorant :
[NOM du doctorant en lettres majuscules]
[Prénom du doctorant]
[NOM de jeune fille de la doctorante en lettres majuscules]
N'a pas bénéficié d'une formation résidentielle à l'étranger supérieure à 6 mois.
Cette attestation est délivrée à l'intéressé(e) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Visa du Vice-Recteur ou du Sous-Directeur Chargé des relations extérieures et cachet de l'établissement